



Mars 2015

Tourisme

Favoriser l'accessibilité, Valoriser l'attractivité du territoire, Encourager l'innovation

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
Service Etudes, Statistiques, Evaluations (ESE)

En matière de tourisme, l'année 2014 a été marquée par deux événements majeurs : les Assises Régionales du Tourisme et le centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale 14-18.

- **Les Assises Régionale du Tourisme :**

Les Assises Régionales du Tourisme se sont tenues le 17 février 2014 à Chalons en Champagne. Déclinaison régionale des Assises Nationales, elles ont rassemblé près de 200 personnes (Etat, Collectivités Locales, organismes institutionnels et acteurs privés) pour aborder ensemble l'enjeu de la filière touristique, véritable levier de développement économique et culturel de la région. La poursuite de ces Assises Régionales du Tourisme, s'est traduite notamment en 2015 par la candidature, au second Appel à Projets national, du Contrat de Destination «La Champagne» porté par le CIVC (Comité Champagne), le Comité Régional du Tourisme et Cinq Comités Départementaux du Tourisme (Marne, Haute-Marne, Aube, Aisne et Seine et Marne avec Provins) couvrant ainsi la Zone d'Appellation Contrôlée Champagne.

- **Le centenaire de la Guerre Mondiale 14-18 :**

En novembre 2014, L'Etat, les conseils régionaux du Nord-Pas-de-Calais, de Lorraine et de Champagne-Ardenne, les conseils généraux de la Somme, de l'Aisne et de la Meuse, l'Association Tourisme et Mémoire de la Grande Guerre ont signé à Lille un contrat de destination «spécial» 14-18 dans le but de faire émerger une offre touristique autour de la thématique du centenaire de la Grande Guerre. L'année 2014 a été parsemée de commémorations et de diverses actions liées à la Grande Guerre. A long terme, au niveau régional et interrégional, il s'agit de faire de l'offre touristique mémorielle une composante pérenne au-delà des commémorations liées au centenaire 14-18.

La DIRECCTE joue 3 rôles principaux : favoriser l'accès au tourisme à un large public, décliner en région la politique nationale et soutenir les projets innovants.

- **Faciliter l'accès** aux sites, hébergements et équipements touristiques via le **label «Tourisme et Handicap»** attribué à des structures qui respectent différents critères définis nationalement. **En région, en 2014, 14 sites ont été labellisés pour 5 ans** dont 9 structures d'hébergements touristiques (meublés de tourisme, hôtels), 2 parcs d'aventures et de loisirs «08 et 52», 1 musée (de la métallurgie «08») et 1 Office de Tourisme «51».
- **Décliner la politique nationale en renforçant l'attractivité du territoire régional**, en promouvant et développant des actions comme :
 - ✓ **La fête de la Gastronomie**, qui vise à célébrer la pluralité des acteurs, professionnels et amateurs, qui participent à sa renommée et mettent en lumière les spécialités régionales.
 - ✓ **Le label Petites Cités en Champagne Ardenne**, qui a pour vocation de mettre en valeur l'authenticité et la diversité du patrimoine des petites communes (- de 6 000 habitants). 6 communes sont actuellement labellisées (Bourmont, Châteauvillain, Ervy-le-Châtel, Rocroi, Sainte-Menehould et Vignory). 7 autres ont été déclarées homologables.
 - ✓ La mise en place d'une **démarche de GPEC dans les métiers de l'hôtellerie-restauration**, afin d'anticiper les départs en retraite et favoriser la professionnalisation des acteurs. Depuis 2012 (signature d'une convention) 1 500 stagiaires ont déjà bénéficié d'une formation. En 2013, **160 parcours de formation** ont pu être financés.
- **Soutenir et encourager l'innovation** en travaillant notamment à l'élaboration d'un projet de manifestation « Entreprendre et Innover dans le Tourisme ».

